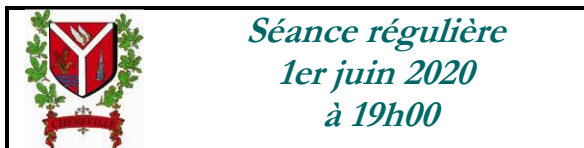


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 1er juin 2020, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

La directrice générale par intérim, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant aucune personne puisque la séance se déroule à huis clos selon l'arrêté ministériel du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL

2020-06-108

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-109

Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 4 mai 2020;

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

La liste des permis d'urbanisme ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de mai 2020.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. Rapport du maire

Bonjour à toutes et à tous. Voici, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le rapport du maire.

L'année 2019 a permis plusieurs réalisations telles que :

- La célébration du 20^e anniversaire de l'*Expo d'autos* avec plus de 140 voitures exposées
- La tenue du 2^{ème} *Souper festif du maire*, auquel plus de 180 personnes ont assisté
- L'accueil de l'exposition extérieure *Recycl'art Gatineau en région*
- L'installation d'une borne sèche sur le rang 7, de concert avec la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, ce qui fait que tous les secteurs de notre municipalité sont bien couverts au niveau du Schéma de risque incendie
- La poursuite de l'étude pour la faisabilité du projet d'implantation des égouts
- Le rafraîchissement des poteaux de noms de rues
- Des travaux de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc et nettoyage des bassins
- Le lancement des politiques Familiale et Municipalité amie des aînés (MADA), en même temps que la célébration de la Fête nationale, de concert avec la Fabrique de la Paroisse St-Félix de Valois
- L'installation d'une plate-forme élévatrice permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle Danny-Legault (gymnase)
- L'adhésion à Telmatik, un service d'alerte municipale gratuit pour les citoyens

Je profite de l'occasion pour vous annoncer quelques projets déjà réalisés ou à réaliser pour l'année 2020 tels que :

- La finalité du tri et classification des archives
- L'installation de deux radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse dans le village
- La tenue de l'activité *Coupe Papineau*, à laquelle 8 équipes venant de villages de toute la MRC ont participé
- La nomination du Parc Do-Ré-MI en l'honneur de madame Yvonne Patrice
- La finalisation des travaux des sentiers et de la montagne de glisse
- L'installation d'un monte-charge sur le camion F150 afin d'assurer la sécurité de nos travailleurs

L'année 2019 s'est terminée avec un surplus de 154 352 \$, le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2019 s'élevait à 300 346 \$, et le surplus affecté s'élevait à 168 793 \$. Les revenus ont été de 1 979 971\$ alors que les prévisions budgétaires étaient de 1 787 798 \$.

Finalement, je veux profiter de cette occasion pour souhaiter à tous en mon nom, au nom des conseillers, conseillères et au nom de nos employés (es), un très bel

été et de belles vacances estivales malgré la situation de pandémie actuelle. Je profite de cette tribune pour vous rappeler de bien respecter les directives sanitaires émises par le gouvernement du Québec. N'oubliez pas que les employés de la municipalité sont disponibles pour répondre à vos interrogations, que ce soit par téléphone ou par courriel. C'est tous ensemble que nous allons nous sortir de cette crise!

Prenez bien soin de vous!



Gilles Tremblay
Maire de la municipalité de Chénéville

5.2. 2020-06-110

Autorisation achat – Portable pour le maire

ATTENDU QUE la situation actuelle de pandémie nécessite plusieurs adaptations concernant les réunions et séances, lesquelles ont souvent lieu par vidéoconférence;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'acheter un portable pour le maire afin qu'il puisse participer et suivre les différentes réunions qu'exige son poste de maire et de conseiller à la MRC;

ATTENDU QUE MC Informatique propose un portable Acer Aspire au coût de 820.00 \$ plus les taxes applicables et une souris, un étui de transport et la configuration de l'appareil pour environ 150.00 \$ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'achat d'un portable pour le maire au montant de 970.00 \$ plus les taxes applicables ;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-11000-726 et prise dans le surplus non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2020-06-111

Autorisation paiement facture – Excavation Proulx et fils – Réparations de chemins

ATTENDU QUE les chemins du milieu rural de la municipalité, dont les rangs 4, 5 et Thomas, ont été très abîmés par la fonte des neiges;

ATTENDU QU' Excavation Proulx et fils a effectué les travaux nécessaires et nous avons reçu la facture au montant de 12 317.50 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 14 162.05 taxes incluses;

QUE,

La dépense soit prise aux comptes # 02-32000-621 et 02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2020-06-112

Autorisation achat – Clôture du dépôt à neige

ATTENDU QU' il y a lieu de réparer et de changer la clôture du dépôt à neige afin de respecter les exigences du ministère de l'Environnement;

ATTENDU QUE Clôtures Angers propose de remplacer une section de la clôture et de réparer les autres sections au coût de 9 600.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les travaux de réparation et de remplacement de la clôture du dépôt à neige pour un montant de 11 037.60 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-32001-524. Puisqu'un montant de 3 000.00\$ était prévu dans le budget, le montant excédentaire sera pris dans le surplus non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2020-06-113

Radiation de solde de compte en souffrance – Matricule #1982-56-2574-0-001-0001

ATTENDU QU' un mandat a été donné par la résolution # 2016-08-190 pour tenter de recouvrir le matricule #1982-56-2574-0-001-0001 puisque la Municipalité n'a aucun moyen de récupérer l'argent qui lui est dû autrement qu'en donnant le dossier à une agence de recouvrement, vu que le propriétaire du bâtiment n'est pas propriétaire du terrain;

ATTENDU QU' il a été conclu qu'il n'y avait aucun moyen de recouvrir les montants dus puisque le propriétaire du bâtiment n'est pas solvable ;

ATTENDU QUE la roulotte sera prochainement enlevée du terrain, donc il n'y aura plus de taxes à percevoir;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville radie le solde du matricule #1982-56-2574-0-001-0001, soit un montant de 8 362.47 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2020-06-114

Autorisation de signature – ARPE Québec

ATTENDU QUE la municipalité a une entente de partenariat avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE Québec);

ATTENDU QUE cette entente doit être renouvelée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale par intérim, madame Krystelle Dagenais, à signer l'entente de partenariat du point de dépôt officiel de l'ARPE Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2020-06-115

Adoption du manuel des employés

Le conseiller Yves Laurendeau se retire pour ce point.

ATTENDU QUE la Municipalité de Chénéville désire se doter de politiques afin d'orienter la gestion des ressources humaines de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le manuel des politiques de gestion des ressources humaines ainsi que les annexes qui le composent;

QU',

Une copie du manuel soit remise à tous les employés de la municipalité afin qu'ils en prennent connaissance;

QUE,

Le Manuel et les clauses qu'il contient soient rétroactifs au 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2020-06-116

Décision concernant l'intérim de la directrice générale

ATTENDU QUE depuis le 3 juillet 2019, madame Krystelle Dagenais, occupe le poste de directrice générale par intérim de la municipalité;

ATTENDU QUE les évaluations faites depuis son entrée en fonction sont positives, mais il lui reste certaines fonctions de comptabilité à apprendre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville prolonge l'intérim de la directrice générale jusqu'au 15 octobre 2020;

QUE,

Une évaluation soit faite à la fin de l'été pour voir où en est madame Dagenais dans les fonctions de trésorerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2020-06-117

Autorisation d'achat – Batteries de secours pour les ordinateurs de la mairie

ATTENDU QUE des batteries de secours sont nécessaires pour 3 ordinateurs de la mairie et pour le serveur afin d'assurer la sécurité des équipements lors des pannes d'électricité ;

ATTENDU QUE MC Informatique propose des batteries Cyberpower au coût de 456.99 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'achat des batteries de secours au montant de 525.42 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée aux comptes # 02-13000-726 et 02-61000-726 et prise sans le surplus non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2020-06-118

Autorisation terrasses extérieures temporaires – COVID-19

Les conseillers Sylvie Potvin et Maxime Proulx Cadieux se retirent pour ce point.

ATTENDU QUE la situation actuelle causée par le coronavirus apporte plusieurs obligations supplémentaires pour les commerces;

ATTENDU QUE les restaurants ne peuvent pas accueillir de clients à l'intérieur de leurs établissements pour le moment;

ATTENDU QUE les bars ne peuvent être ouverts pour le moment;

ATTENDU QUE le gouvernement planifie le déconfinement et prévoit des mesures pour favoriser la distanciation sociale, lesquelles ne permettraient pas d'avoir beaucoup de clients sur les terrasses actuelles des restaurants et des bars;

ATTENDU QUE le conseil désire aider ses commerçants dans cette crise;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise que les commerces de restauration et de bar agrandissent leurs terrasses dans leurs stationnements afin d'augmenter leur capacité de clientèle, tout en respectant les exigences de distanciation sociale que le gouvernement recommandera lors de l'annonce du déconfinement;

QUE,

Chaque projet d'agrandissement soit approuvé par l'inspecteur municipal avant d'être mis en place;

QUE,

Cette permission soit temporaire, le temps que les exigences du gouvernement soient en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande de salle gratuite – Spectacle-bénéfice pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation

2020-06-119

Demande de salle gratuite – Spectacle-bénéfice pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation

ATTENDU QUE le gouvernement a demandé d'annuler tous les événements culturels jusqu'au 31 août 2020 à cause de la pandémie de COVID-19;

ATTENDU QUE Monsieur Mario Legault, ainsi qu'un groupe de personnes désirant s'impliquer dans la communauté, souhaite organiser un festival virtuel diffusé via différentes plateformes et dont les fonds recueillis iront à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation (BAPN);

ATTENDU QUE des règles et consignes seront mises en place afin de respecter toutes les mesures d'hygiène que le COVID-19 impose;

ATTENDU QUE Monsieur Legault demande le prêt de la salle Danny-Legault et ses équipements pour la tenue du spectacle-bénéfice en échange d'une visibilité pour la municipalité en tant qu'un des commanditaires majeurs de l'événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt gratuitement les 27 et 28 juin 2020 pour l'événement au profit de la BAPN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Dépôt du rapport annuel – Corporation des transports adapté et collectif de la Petite-Nation

Le conseil de la municipalité de Chénéville reçoit le dépôt du rapport annuel 2019 de la Corporation des transports adapté et collectif de la Petite-Nation.

7. **VARIA**

8. **ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

2020-06-120

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 11 293 à # 11 321 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/05/2020 et dont le total se chiffre à **54 851.79 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **16 965.00 \$** ;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **71 816.79 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Krystelle Dagenais, Directrice générale par intérim

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2020-06-121

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de mai 2020 au montant total de **19 841.31 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

La période de questions est annulée puisque la séance se déroule à huis clos (arrêté ministériel du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis).

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-06-122

Levée de la séance

Il est proposé par
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale par
intérim et secrétaire-trésorière par intérim

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.